

BOURSES D'ECHANGES DE CERCHEURS AVEC LA FAPESP (Brésil) Région de São Paulo

Principes généraux pour les demandes introduites par les chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Cet accord de coopération scientifique encourage l'émergence de projets entre des laboratoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des laboratoires brésiliens de la région de São Paulo. Il permet l'échange de chercheurs à partir du niveau post-doctoral pour des missions de courte durée.

En cas d'octroi, chaque organisme financera la totalité des frais de mobilité de ses propres chercheurs, à savoir leurs frais de voyage et de séjour.

Le F.R.S.-FNRS prendra également en charge l'assurance relative aux soins de santé pour ses chercheurs mandataires (temporaires et permanents). Pour les chercheurs qui ne sont pas attachés à notre institution ou à un de ses Fonds associés, il leur sera demandé de fournir une attestation délivrée par leur organisme employeur mentionnant que celui-ci a pris les dispositions nécessaires en matière d'assurance.

Les nouvelles équipes de chercheurs seront privilégiées par rapport à celles qui ont déjà bénéficié de crédits antérieurement.

➤ Les demandes doivent être introduites, de manière électronique, auprès de notre institution, **pour au plus tard le 30 octobre 2017 à 14h00**, via la plate-forme « Semaphore ».

Le coordinateur brésilien doit également soumettre une demande auprès de la « FAPESP » qui définit ses propres modalités de dépôt.

➤ Après évaluation et sélection conjointe, notre Fonds informera les chercheurs FWB de la suite réservée à leur demande et leur précisera les modalités administratives relatives au paiement de la bourse. Une copie de la lettre d'octroi sera adressée à l'institution-sœur brésilienne.

➤ Dans les trois mois qui suivront la fin du séjour, les chercheurs de la FWB adresseront au F.R.S.-FNRS un bref rapport sur les activités scientifiques poursuivies.